

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 26/07/2019 - 11:25

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : Marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Marché de travaux d'électricité et d'éclairage de l'exposition « Helena Rubinstein : la collection de Madame » présentée en Mezzanine Ouest du musée du quai Branly - Jacques Chirac du 19 novembre 2019 au 28 juin 2020 (dates provisoires) - Relance suite à déclaration sans suite

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45311000
- Objets complémentaires : 45310000
- Objets complémentaires : 45311200

Lieu d'exécution et de livraison : 222 rue de l'Université, 75007 Paris

Code NUTS : FR101

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Marché de travaux d'électricité et d'éclairage de l'exposition « Helena Rubinstein : la collection de Madame »

Prestations divisées en lots : non

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 août 2019 à 17 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-MQB-02728-MA-00-00

Renseignements complémentaires : LA CONSULTATION EST DEMATERIALISEE. Les offres doivent être présentées sur support électronique via le site <https://www.marchespublics.gouv.fr>. Les offres remises en format papier (hors copie de sauvegarde) seront déclarées irrégulières et ne feront l'objet d'aucune régularisation.

ETENDUE DE LA CONSULTATION

La présente consultation est passée en application de l'article R.2123-1 1 du Code de la commande publique (procédure adaptée ouverte).

FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché de travaux, mono attributaire, non alloti et conclu à prix mixtes comprenant :
-Une part forfaitaire détaillée dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF);
-Une part à commandes détaillée au bordereau des prix unitaires (BPU), conclue sans montant minimum mais avec un montant maximum de 7 000 euro(s) HT sur toute sa durée.

DUREE DU MARCHE

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à la réception sans réserve à la fin des opérations de démontage de l'exposition. Les délais d'exécution prévisionnels sont mentionnés dans l'annexe 1 au CCAP.

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par écrit uniquement en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat.

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

MODIFICATIONS DU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

CONNAISSANCE OBLIGATOIRE DU SITE DU MUSEE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement connaître le site où seront exécutés les travaux, à savoir la Mezzanine Ouest du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Les candidats ne connaissant pas le site devront obligatoirement le visiter et s'inscrire au préalable auprès de Anne-Cécile MAINERAY, Chef de projet chargé des aménagements muséographiques des expositions temporaires, (annececile.maineray@quaibrantly.fr), pour l'organisation de la visite.

Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité. Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site. Les candidats ayant déjà effectué une visite ou travaillé sur le site de la Mezzanine Ouest devront fournir une attestation de connaissance du site ou de travail en Mezzanine Ouest et en précisant dans le cadre de quel projet/exposition.

VARIANTES OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE

Le marché ne comprend aucune variante obligatoire au sens du droit interne de la commande publique.

Les variantes facultatives sont autorisées. Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra présenter des propositions supplémentaires relatives aux prestations de travaux comportant des variantes à caractère technique, et ce à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles du marché. Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance.

Pour la proposition des variantes facultatives, le candidat précisera obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fournira un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes. En cas de présentation de variante, le candidat devra présenter un autre acte d'engagement ainsi

qu'une autre DPGF correspondant à la variante, conformément à l'article 3.5.3 du règlement de la consultation.

NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La phase de négociation sera engagée par courriel à l'adresse que les candidats auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse , le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères

d'attribution pondérés de la façon suivante :

-Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) :

Le prix sera noté selon les formules suivantes :

-Pour la part forfaitaire (notée sur 40 points/50), le montant forfaitaire est analysé selon la formule suivante :

Note du candidat = (montant de l'offre la plus basse x 40) / (montant de l'offre du candidat analysé) ;

-Pour la part à commandes (notée sur 10 points/50), les prix du BPU seront analysés par le biais d'une simulation de deux commandes-types selon la formule suivante :

Note du candidat = (Total des deux commandes-types le moins élevé x 10) / (total des deux commandes-types du candidat analysé).

-Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 40 points/100) sous décomposée comme suit :

-Sous-critère 1 (noté sur 30 points) : La méthodologie de réalisation des travaux (mode opératoire, phasage du calendrier d'exécution (part forfaitaire uniquement) ;

-Sous-critère 2 (noté sur 10 points) : La composition de l'équipe dédiée au chantier (nombre et qualification des intervenants).

-Critère n°3 : Caractéristiques environnementales des matériaux et/ou processus utilisés pour la réalisation des travaux (noté sur 10 points/100).

Ce critère apprécié compte-tenu de :

o la méthodologie de gestion des chantiers selon les méthodes et des principes respectueux de l'environnement

o la stratégie d'élimination des déchets

La somme des notes financière, technique et environnementale par candidat donne un total sur 100. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée, à l'issue de la phase de négociation, sera retenue.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 juillet 2019

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : courriel : Marches-publics@quaibrantly.fr,
adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=446512&orgAcronyme=f5j>

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3427138**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-
